



RÉUNION DE LA CLE DU SAGE MIDOUZE

Compte rendu de la réunion du 29 avril 2021

Horaire et lieu : 09 heures en visioconférence

Pièces jointes annexées :

Liste des documents transmis avant la séance de CLE
Feuille d'émergence
Diaporama de présentation

Liste de présence : cf. liste d'émergence en pièce jointe

ORDRE DU JOUR :

- I. Points d'actualité
- II. Étude qualité sur le bassin Douze aval et l'Estampon
- III. Étude qualité sur le bassin Midour, une action du PTGE Midou(r)
- IV. Appel à projets sur la restauration des zones humides en tête de bassin versant

I. Points d'actualité

Cf. diaporama de présentation (pages 2 à 7)

Actualité sur l'assainissement non collectif :

Mme Astrid BATS (Institution Adour) présente l'étude qui est menée depuis février/mars 2021, durant 6 mois, portant sur l'enjeu de l'assainissement non collectif sur le bassin de l'Adour, et plus particulièrement sur les bassins versants des 3 SAGE portés par l'Institution Adour, à savoir le SAGE Adour amont, le SAGE Adour aval et le SAGE Midouze.

Sur le bassin de la Midouze, ce ne sont pas moins de 11 SPANC qui assurent la compétence de l'assainissement non collectif (3 dans les Landes et 8 dans le Gers). L'objectif de cette démarche est de centraliser et d'harmoniser les données des SPANC afin d'avoir un état des lieux des conformités des installations individuelles et évaluer des corrélations possibles entre la qualité de l'eau et la présence de secteurs sensibles en ANC.

Cette étude répond à la mesure C3P1 du SAGE Midouze ciblant la mise en conformité des installations de l'ANC sur le territoire dont doit s'assurer la CLE. Elle est menée par Charlène SALIS, qui réalise ce travail dans le cadre de sa dernière année de master « Chimie Sciences du Vivant, parcours évaluation, gestion et traitement des pollution », à l'université de Pau et des Pays de l'Adour.

Actualité sur la consultation du SDAGE/PGRI 2022-2027 :

M. Jean-Jacques CHEVALIER (Agence de l'eau Adour-Garonne) présente le programme de consultation auprès des partenaires (jusqu'au 1^{er} juillet 2021) et du public (jusqu'au 1^{er} septembre), portant sur deux documents mis en œuvre à l'échelle du bassin hydrographique Adour-Garonne : le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) et le Plan de Gestion des Risques Inondation (PGRI).

Le SDAGE, tout comme le SAGE, est un document de planification, à une échelle supra du SAGE, qui répond aux objectifs de la directive cadre européenne sur l'eau (DCE). Le SDAGE est accompagné du PDM (Programme de Mesures) et est mis à jour tous les 6 ans, afin d'intégrer les nouveautés réglementaires et les actions d'adaptation face au changement climatique. Actuellement, nous sommes dans le 2^{ème} cycle du SDAGE, qui court de 2016 à 2021. Le prochain SDAGE s'étalera sur la période de 2022 à 2027. Tous les documents de planifications (SCOT, PLU, PLUi, SAGE) réalisés à des échelles inférieures au bassin Adour-Garonne doivent être compatibles avec le SDAGE, tout comme les décisions administratives relevant de la nomenclature loi sur l'eau ; pour autant le SDAGE ne crée pas de droit.

Mme Stéphanie SWIATHY (DREAL Occitanie) ajoute que les avis SDAGE et PGRI doivent être transmis sur deux portails intranet distincts : celui de l'AEAG pour le SDAGE et celui de la DREAL Occitanie pour le PGRI.

Mme BATS informe les membres de la CLE que l'ensemble des documents à consulter seront transmis aux membres de la CLE, avec la proposition d'avis rédigée en commun avec la cellule d'animation du SAGE Adour amont. Une réunion du Bureau est prévue le 25 mai afin de prendre en compte les remarques de chacun et de valider l'avis de la CLE Midouze sur le SDAGE et le PGRI.

Actualité sur les premières étapes du PTGE Douze :

Suite à l'information de la Préfète des Landes de la validation par la CLE du choix de la structure porteuse de l'animation de la démarche, Mme BATS informe que l'Institution Adour va également solliciter la Préfète des Landes pour lancer la procédure de sollicitation du/des garant(s) dans le cadre du bon déroulement de la concertation.

Actualité sur l'avancement de la révision du SAGE Midouze :

Dans le cadre de la révision du SAGE Midouze, l'état des lieux et le diagnostic du SAGE vont être mis à jour (démarrage en juin) et les premiers éléments seront présentés lors d'une journée d'ateliers en octobre. Mme BATS précise que cette journée aura pour objectif d'engager concrètement les discussions autour des enjeux et des besoins du territoire pour les futurs documents du SAGE.



II. Étude qualité sur le bassin de la Douze aval et l'Estampon

Cf. diaporama de présentation (pages 8 à 18)

M. Léo JAVELOT (Institution Adour, service gestion intégrée) présente le bilan de l'étude menée durant 3 ans sur les sous-bassins de la Douze aval et de l'Estampon. Cette étude avait pour principal objectif de déterminer plus finement l'origine de la dégradation de la qualité de l'eau sur ces sous-bassins.

Le suivi de 2017 à 2019 s'effectuait sur 17 stations portant sur des paramètres physico-chimiques et biologiques. Le paramètre le plus soumis à l'impact des pressions est le paramètre biologique avec les diatomées en compartiment déclassant dans la grande majorité, et ce sur les deux sous-bassins.

Le laboratoire Aquabio a constaté qu'il était possible de faire des corrélations entre certains paramètres physico-chimiques (phosphore, les orthophosphates, les nitrites, l'azote) et la dégradation des diatomées, mais également avec l'occupation du sol. En effet, les zones industrielles, les forêts en mutation, entre autres, peuvent avoir une influence sur la dégradation de l'IBD (indice biologique diatomées).

En conclusion, les résultats mettent en avant des pistes d'interprétation expliquant la dégradation du paramètre biologique. Cependant, le jeu de données est trop faible pour cibler une pression en particulier impactant l'indice diatomée, à l'échelle d'un sous-bassin.

Synthèse des discussions :

M. Patrick PONGE (SEPANSO) souhaite savoir en quoi les landes et les broussailles peuvent avoir un impact sur la qualité de l'eau, comme présenté dans les conclusions. Mme Méлина PAOLIN (Laboratoire Aquabio) précise que l'impact induit des landes et broussailles est lié à leur gestion (élagage soutenu, défrichement) qui apporte de la matière organique supplémentaire dans les cours d'eau entraînée par le ruissellement.

M. Antoine LEQUERTIER (Syndicat mixte de développement des Landes d'Armagnac) demande si les précipitations exceptionnelles de cet hiver ont pu avoir un effet de dilution sur les pollutions du secteur et si des données avaient été relevées concernant les volumes de précipitations qu'il y a eu. De plus, il regrette qu'il n'y ait pas eu plus de suivis en sortie de stations d'épuration afin d'évaluer l'impact en sortie et la capacité de la dilution des cours d'eau sur les rejets d'assainissement.

M. JAVELOT précise que les stations de suivi ont été volontairement implantées en aval éloigné des stations de traitement afin d'apprécier la capacité auto-épuratoire des cours d'eau, et dans l'optique que les résultats ne soient pas biaisés. Mme PAOLIN ajoute que cela permet d'englober l'ensemble des pressions présentes sur le tronçon, et pas seulement celle induite par l'assainissement ; un suivi de chaque rejet ponctuel aurait impliqué un maillage plus important, avec des stations de mesure à implanter au niveau de chaque point de pression identifié. M. CHEVALIER ajoute que les stations d'épuration traitant de gros volumes d'eaux usées sont dotées des mesures en amont et aval des stations, afin d'évaluer l'impact de la station sur le cours d'eau. Cette information plus précise est donc disponible par ailleurs.

Au vu de la fréquentation de l'Estampon en termes de baignade, M. François HUBERT (communauté de communes Landes d'Armagnac) se questionne sur les risques qu'il peut y avoir en lien avec les résultats présentés. Mme PAOLIN précise qu'au vu des paramètres étudiés pour l'étude, il est impossible d'infirmier ou de confirmer un risque sanitaire pour l'activité de baignade. Mme Marie BAREILLE (Institution Adour, responsable du service gestion intégrée) ajoute que les paramètres suivis pour les eaux de baignade sont des suivis bactériologiques (analyses effectuées par l'ARS sur les zones de baignade), qui n'ont pas été faits dans le cadre de cette étude, puisque cela n'en était pas l'objectif et que ce secteur n'est pas identifié comme zone de baignade réglementaire.



M. Olivier ROSES (Les Amis de la Terre du Gers) demande s'il ne serait pas intéressant de faire des contrôles en amont et aval des stations d'assainissement et des piscicultures en analysant les MES (matières en suspension). M. Ludovic MONTFORT (GDSAA) précise que l'ensemble des piscicultures du territoire sont dotées de mesures en amont et en aval suivant les paramètres physico-chimiques, biologiques et sédimentaires afin d'évaluer l'impact des piscicultures sur les cours d'eau.

Mme BAREILLE rappelle qu'effectivement un suivi spécifique et réglementaire est assuré sur les rejets ponctuels des stations de traitement et des piscicultures. Elle précise également que cette étude avait pour objectif de départ l'identification des pressions de ces bassins par le biais un réseau de suivi régulier plus fin. Il en ressort qu'une multitude de facteurs et notamment des pollutions diffuses sont à l'origine des dégradations et qu'il faudrait déployer des suivis très coûteux pour identifier exhaustivement une (ou des) pression(s) sur un secteur donné.

M. CHEVALIER informe la CLE que l'AEAG a réactivé le logiciel « PEGASE » qui permet de simuler la qualité de cours d'eau, et ainsi de prioriser les actions des PAOT (Programme d'Action Opérationnel Territorialisé) portés par les DDT sur les secteurs les plus sensibles. Et dans ce cadre-là, les données issues des stations de mesure de l'étude qualité Douze aval et Estampon vont être valorisées.

III. Étude qualité sur le bassin du Midour, une action du PTGE Midou(r)

Cf. diaporama de présentation (pages 19 à 35)

Mme Marie-Laure PONS (Institution Adour, service ressource en eau) présente l'étude qualité sur le bassin du Midour qui va être menée dans le cadre de l'action CMU2 du PTGE Midou(r) : *étudier la qualité sur le bassin du Midour*. Cette étude va répondre à des objectifs qualitatifs, en appréciant l'intégration des 5 réservoirs de soutien d'étiage présents sur le bassin du Midou(r) et en évaluant les apports du bassin en amont des ouvrages. L'influence des réservoirs sur le fonctionnement des bassins aval sera donc analysée tout comme l'influence de la qualité des eaux entrantes sur la qualité et le fonctionnement des réservoirs.

Cette étude, d'une durée minimale de 3 ans, sera portée par l'Institution Adour et suivie par un groupe technique spécifique. L'avancement de l'étude sera régulièrement porté à connaissance de la CLE ainsi qu'auprès du comité de suivi du PTGE Midou(r).

L'étude portera les deux premières années sur les 3 réservoirs gersois. Les paramètres suivis seront physico-chimiques, biologiques et sédimentaires sur 16 stations de mesures, implantées en amont et en aval des ouvrages.

En parallèle de cette étude, un travail va également être mené cette année 2021 (avril à août), portant sur le diagnostic des bassins amont des 3 réservoirs gersois. Cette caractérisation de chaque bassin versant des réservoirs va être menée par Lucie CALIOT, qui est accueillie à l'Institution Adour dans le cadre de son stage.

Par la suite, les diagnostics des bassins amont et les réseaux de suivis seront généralisés aux autres réservoirs landais.

Synthèse des discussions :

M. ROSES souhaite savoir si dans les paramètres suivis les HAP (hydrocarbures aromatiques polycycliques) peuvent être rajoutés, notamment pour les sédiments des ouvrages.



Mme PONS précise que les HAP n'ont pas été retenus dans les suivis car ces éléments n'ont pas été pressentis comme pressions significatives sur les bassins étudiés. Le suivi engagé sur les lacs est une application de la diagnose rapide dans un objectif de caractérisation du plan d'eau. Afin de répondre à l'interrogation de M. ROSES, l'Institution Adour va se rapprocher de l'AEAG afin de connaître les résultats des mesures réalisées sur les HAP dans le lac de Saint-Jean, réservoir situé sur le bassin de la Douze, voisin du Midour et avec des bassins versants amont proches. Ceci permettra d'identifier par cette première approche une potentielle pression. Elle tiendra informé M. ROSES des échanges sur ce sujet, et en fera part au groupe de suivi de l'étude.

Mme Sylviane LAPORTE (Midouze Nature) souhaite savoir comment les sylviculteurs vont être intégrés dans le travail qui va être mené pour cette étude. Mme PONS assure qu'un retour d'information régulier sera fait durant cette étude auprès du comité de suivi du PTGE Midou(r) et de la CLE, et que les acteurs locaux seront sollicités lors de l'élaboration des propositions d'actions correctives qui interviendra suite aux résultats de l'étude. Elle ajoute que si certains acteurs, non présents dans le groupe technique, souhaitent faire part de leur réflexion technique sur le sujet, il est toujours possible d'organiser une rencontre afin d'échanger plus exhaustivement sur l'étude.

IV. Appel à projets sur la restauration des zones humides en tête de bassin versant

Cf. diaporama de présentation (pages 36 à 38)

M. BATS rappelle que l'Institution Adour a répondu en 2020 à l'appel à projets de l'Entente pour l'eau (AEAG, Région Nouvelle-Aquitaine, Région Occitanie) en partenariat avec 3 structures locales et membres de la CLE : ADASEA 32, Syndicat du Midou-Douze, Syndicat de la Midouze. L'objectif de ce projet est la restauration de zones humides dégradées en têtes de bassins versants. Sur le territoire de la Midouze ce sont 6 secteurs qui ont été retenus, dont les actions de restauration s'échelonneront jusqu'en 2024.

Mme BAREILLE précise que l'objet de ce projet est d'être dans l'opérationnel et de mener des travaux de restauration des zones humides, et de valoriser par la suite les actions qui seront menées auprès des acteurs locaux dans le but plus global d'instaurer une dynamique territoriale sur cette thématique.

Synthèse des discussions :

M. PONGE partage son étonnement sur les montants financiers alloués aux travaux. Mme BAREILLE précise que parmi les 6 secteurs géographiques identifiés, ceux présents dans le Gers englobent plusieurs sites (30 mares, 6 ha de prairies humides, 1 étang) au sein des sous-bassins ciblés, expliquant le volume financier prévu pour les travaux.

M. PONGE souhaite savoir si ce sujet sera développé de façon plus exhaustive lors d'une prochaine séance. Mme BATS et Mme BAREILLE assure que l'avancement des actions du projet sera présenté en CLE et en comité de suivi du PTGE Midou(r).

La vidéo de présentation de l'appel à projet sera envoyée avec le compte-rendu de la séance.

M. Paul CARRERE clôture la réunion de la CLE et remercie l'ensemble des participants.



Annexe 1 : Documents transmis avant la séance de CLE du 29 avril 2021

Le rapport-bilan de l'étude qualité Douze aval / Estampon et le dossier comportant l'intégralité des rendus des 3 années de suivi

La fiche-action CMU2 du PTGE Midou(r) correspondant à l'étude qualité sur le Midou(r)

Le dossier déposé dans le cadre de l'appel à projets « restauration de zones humides »



Annexe 2 : Feuille de présence de la séance de la CLE du 29 avril 2021

Collège	Structure	NOM Prénom	Statut	Si excusé, donne pouvoir à	Accompagnant
Elus	Région Nouvelle-Aquitaine	BEYRIS Maryline	Absent(e)		
Elus	Région Occitanie	GUARDIA-MAZZOLENI Ronny	Absent(e)		
Elus	Département des Landes	DEGOS Dominique	Présent(e)		Nicolas MENGIN / Valérie GUEGUEN Lucie TAVERNE excusée
Elus	Département du Gers	CASTET Gérard	Absent(e)		Yan DUCOURNAU
Elus	Communauté de communes des Bastides et Vallons du Gers	BERTIN Alain	Absent(e)		
Elus	Communauté de communes du Pays Morcenais	REMY Jean-Pierre	Absent(e)		
Elus	PETR Pays du Val d'Adour	RE Frédéric	Absent(e)		
Elus	Communauté de communes du Pays Tarusate	BROQUÈRES Jean-François	Absent(e)		
Elus	Communauté de communes Cœur Haute Lande	LANUSSE Denis	Absent(e)		
Elus	Communauté de communes des Landes d'Armagnac	HUBERT François	Présent(e)		
Elus	Communauté d'agglomération Mont-de-Marsan Agglomération	KRUZYNSKI Bernard	Présent(e)		
Elus	Communauté de communes du Pays de Villeneuve	CABE Bruno	Absent(e)		
Elus	Communauté de communes Artagnan en Fezensac	PACHE Robert	Absent(e)		
Elus	Communauté de communes Cœur d'Astarac en Gascogne	FANTON Patrick	Absent(e)		
Elus	Communauté de communes Armagnac Adour	RENAUDIN Thibault	Présent(e)		
Elus	Communauté de communes du Bas Armagnac	CAZERES Pierre	Absent(e)		
Elus	Communauté de communes du Grand Armagnac	TINTANÉ Isabelle	Présent(e)		
Elus	Syndicat mixte de Gestion des Milieux Naturels	DEHAIBE Réjane	Présent(e)		

Collège	Structure	NOM Prénom	Statut	Si excusé, donne pouvoir à	Accompagnant
Elus	Syndicat d'aménagement et de gestion des eaux du BV du Ludon et du Gaube	CAZALIS Jean-François	Absent(e)		
Elus	Syndicat mixte du bassin versant de la Midouze	DUCOS Christian	Présent(e)		
Elus	Syndicat du Midou et de la Douze	ZACCHELLO Bernard	Absent(e)		Vincent LARSEN
Elus	Syndicat mixte de Développement des Landes d'Armagnac	LEQUERTIER Antoine	Présent(e)		
Elus	Syndicat mixte des bassins versants du Midou et de la Douze	CHANUT Michel	Présent(e)		Sylvain KARIMIOOY
Elus	Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne	MESPLES Olga	Présent(e)		
Elus	EPTB - Institution Adour (Président de la CLE)	CARRERE Paul	Présent(e)		Didier PORTELLI / Marie-Laure PONS / Marie BAREILLE Léo JAVELOT / Mélina PAULIN / Astrid BATS Charlène SALIS / Lucie CALIOT / Hind EL HARJANI
Elus	EPTB - Institution Adour	TERRAIN Christophe	Absent(e)		



Collège	Structure	NOM Prénom	Statut	Si excusé, donne pouvoir à	Accompagnant
Usagers	Chambre d'Agriculture des Landes	Bernard GRIHON	Excusé(e) sans mandat		
Usagers	Chambre d'Agriculture du Gers	Thierry BAQUÉ	Présent(e)		
Usagers	Chambre de Commerce et d'Industrie des Landes		Absent(e)		
Usagers	Chambre de Commerce et d'Industrie du Gers	MONTAUT Alain	Excusé(e) sans mandat		
Usagers	SEPANSO	PONGE Patrick	Présent(e)		
Usagers	Midouze Nature	LAPORTE Sylviane	Présent(e)		Suzy LEMOINE
Usagers	ADASEA du Gers	GIRARD Hugo	Présent(e)		Sophie HURTES
Usagers	UFC Que Choisir des Landes	PATOLE Danielle	Présent(e)		
Usagers	Fédération des chasseurs des Landes	BEREYZIAT Thierry	Présent(e)		
Usagers	Les Amis de la Terre du Gers	Olivier ROSES	Présent(e)		
Usagers	Fédération des Landes pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique		Absent(e)		
Usagers	Fédération du Gers pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique		Absent(e)		
Usagers	Centre Régional de la Propriété Forestière de Nouvelle-Aquitaine	Luc-Olivier DELEBECQUE	Excusé(e) sans mandat		
Usagers	Groupeement de Défense Sanitaire Aquacole d'Aquitaine	MONTFORT Ludovic	Présent(e)		
Usagers	Organisme Unique de Gestion Collective IRRIG'ADOUR	AUTIGEON Christiane	Excusé(e) sans mandat		Alban SENEGAS

Collège	Structure	NOM Prénom	Statut	Si excusé, donne pouvoir à	Accompagnant
Etat	Préfet coordonnateur du bassin Adour-Garonne		Absent(e)		
Etat	Préfet des Landes	FÉVRIER Patricia	Excusé(e) sans mandat		
Etat	Préfet du Gers	JUVANON Natacha	Présent(e)		
Etat	Agence de l'Eau Adour-Garonne	CHEVALIER Jean-Jacques	Présent(e)		
Etat	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Nouvelle-Aquitaine	BASCOUERT Aurore	Excusé(e) avec mandat	Jean-Jacques CHEVALIER	
Etat	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Occitanie	SWIATHY Stéphanie	Présent(e)		
Etat	Office Français pour la Biodiversité		Absent(e)		
Etat	Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations des Landes		Absent(e)		
Etat	Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations du Gers		Absent(e)		



Annexe 3 : Diaporama de séance du 29 avril 2021





INSTITUTION ADOUR
Établissement Public Territorial de Bassin
Hautes-Pyrénées - Gers - Landes - Pyrénées-Atlantiques

CLE DU SAGE MIDOUZE

29 avril 2021 - visio-conférence

Horaire prévu	ORDRE DU JOUR	
09h00	▪ Points d'actualité	 
09h15	▪ Étude qualité Douze aval / Estampon	 
09h45	▪ Étude qualité sur le Midour - action PTGE Midour	 
10h15	▪ Appel à projets « restauration des zones humides »	 
10h30	▪ Clôture de la séance	

www.institution-adour.fr

Test de l'application Starleaf

En haut de l'écran :


Participants


Inviter des participants


Chat


Disposition


Audio


Plus

↑ Cliquez pour avoir accès à la **liste des participants** à la réunion.

↑ **En cas de problème** ou à la demande de l'animateur, utilisez l'espace de discussion

↑ En cas de problème de son (micro trop fort ou pas assez), c'est ici !

→ Lorsque vous cliquez sur lever la main, l'organisateur reçoit une notification. Il vous donnera alors la parole. Vérifiez alors que votre micro est activé.
→ **Pour baisser la main,** cliquez de nouveau sur le symbole.



Points d'actualité

1^{er} semestre 2021

- Stage sur l'ANC
- Consultation SDAGE 2022-2027
- Démarrage PTGE Douze
- Révision du SAGE



Institution Adour - 38 rue Victor Hugo - 40025 MONT-DE-MARSAN CEDEX - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46 - Mail : secretariat@institution-adour.fr
www.institution-adour.fr - Membre de l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin

2

Points d'actualité - Stage sur l'ANC

L'assainissement non collectif dans le PAGD du SAGE Midouze :

Disposition C3 :

Réduire la pollution diffuse générée par les collectivités territoriales et leurs groupements ou les particuliers

Mesure C3P1 cible la CLE pour « s'assurer de la mise en compatibilité de l'ANC sur le territoire »



Stage de 6 mois en inter-SAGE en 2021 pour réaliser un diagnostic de l'ANC sur le bassin de l'Adour :

- 1/ Collecter l'information nécessaire au diagnostic auprès des SPANC et collectivités compétentes
- 2/ Capitaliser et organiser sous SIG l'ensemble de l'information
- 3/ Identifier d'éventuels secteurs sensibles
- 4/ Rédiger les rapports d'étude et les présenter auprès des instances du SAGE

→ Travail qui alimentera les réflexions pour la révision du SAGE Midouze

État d'avancement sur le bassin de la Midouze :

- 3 SPANC rencontrés sur les 11 présents sur le territoire
- 4 SPANC ont transmis la donnée sur le parc des installations contrôlées

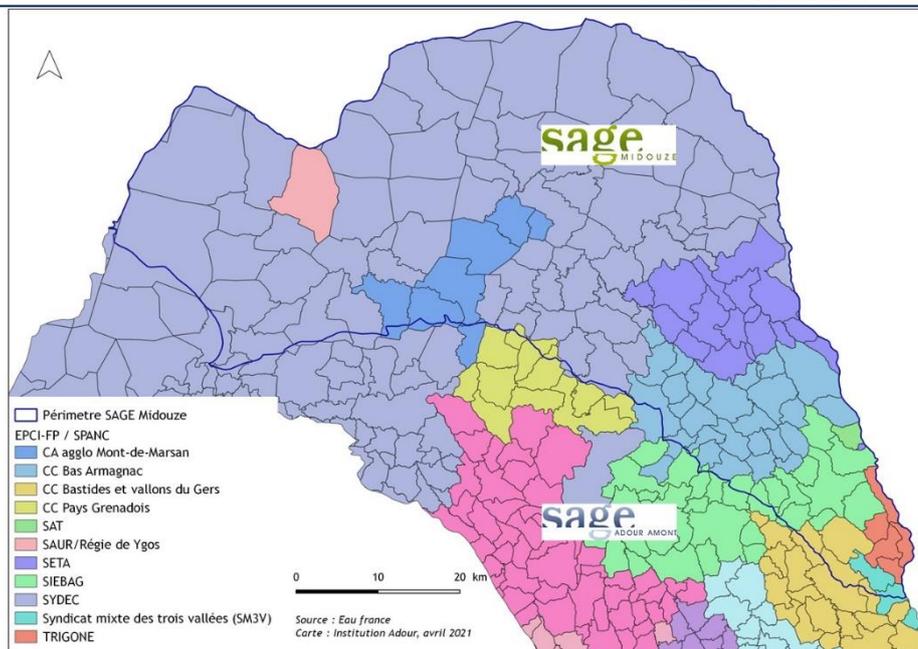


Institution Adour - 38 rue Victor Hugo - 40025 MONT-DE-MARSAN CEDEX - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46 - Mail : secretariat@institution-adour.fr
www.institution-adour.fr - Membre de l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin

3



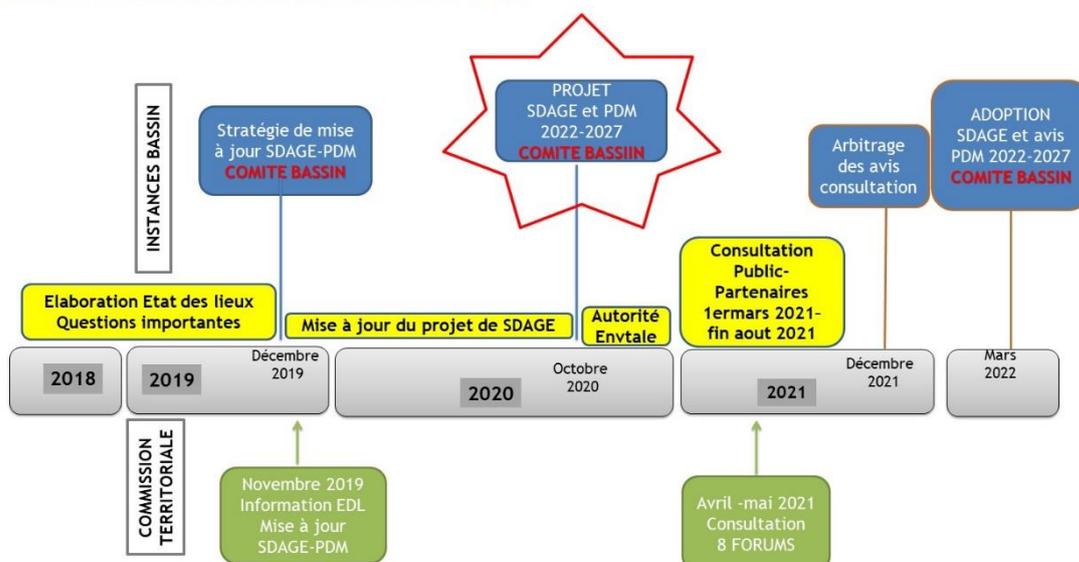
Points d'actualité - Stage sur l'ANC



Institution Adour - 38 rue Victor Hugo - 40025 MONT-DE-MARSAN CEDEX - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46 - Mail : secretariat@institution-adour.fr
 www.institution-adour.fr - Membre de l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin

Points d'actualité - Consultation du SDAGE

PROJETS DE SDAGE ET DE PDM 2022-2027



Institution Adour - 38 rue Victor Hugo - 40025 MONT-DE-MARSAN CEDEX - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46 - Mail : secretariat@institution-adour.fr
 www.institution-adour.fr - Membre de l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin



Points d'actualité - Consultation du SDAGE

PROJETS DE SDAGE ET DE PDM 2022-2027

Consultation des partenaires et du public

- Phase de consultation à partir du 1^{er} mars 2021
 - Recueil de l'avis des assemblées et des organismes (4 mois - jusqu'au 1^{er} juillet)
 - Mise à disposition du public pour recueillir ses observations (6 mois - jusqu'au 1^{er} septembre)
 - Le dossier qui sera soumis à la consultation sera constitué de :
 - Projet de SDAGE et de PDM + annexes + document d'accompagnement
 - Rapport de l'évaluation stratégique environnementale
 - Avis de l'autorité environnementale (CGEDD) + mémoire en réponse du bassin
 - Le dispositif de consultation
 - Axé sur le recueil d'avis de 930 partenaires /acteurs du bassin
 - 8 forums locaux au printemps 2021
 - Outils pédagogiques de vulgarisation du projet de SDAGE
 - Médias et supports numériques (dont réseaux sociaux)

- Phase d'analyse des avis et élaboration du document définitif SDAGE - PDM 2022-2027
1^{er} septembre 2021 - 22 mars 2022

Proposition d'avis commune
avec le SAGE Adour amont
Bureau SAGE Midouze
le 25 mai à 11h



Institution Adour - 38 rue Victor Hugo - 40025 MONT-DE-MARSAN CEDEX - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46 - Mail : secretariat@institution-adour.fr
www.institution-adour.fr - Membre de l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin

6

Points d'actualité - PTGE Douze et révision SAGE

Lancement du PTGE Douze :

- Suite à la CLE de février, un courrier a été transmis à la Préfète des Landes informant la validation de la CLE du SAGE Midouze sur le choix de la structure porteuse de l'animation du PTGE → Institution Adour
- Un prochain courrier va être envoyé par l'Institution Adour afin de solliciter la Préfète des Landes pour activer la demande de mandat du/des garants pour la phase de concertation

Révision du SAGE Midouze :

- Organisation d'une journée en octobre 2021
- Objectif : porter à connaissance l'état des lieux mis à jour et engager les discussions sur les enjeux et les besoins pour les documents du SAGE
- Déroulé : présentation de l'état des lieux et réflexion sous forme d'ateliers dédiés à 4 thématiques (qualité, quantité, milieux, urbanisme/risque/changement climatique)
- Participants : tous les acteurs du bassin de la Midouze (membres CLE, partenaires, services techniques, fédérations, associations, syndicats, entreprises, ...)

JOURNÉE ATELIERS THÉMATIQUES



Institution Adour - 38 rue Victor Hugo - 40025 MONT-DE-MARSAN CEDEX - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46 - Mail : secretariat@institution-adour.fr
www.institution-adour.fr - Membre de l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin

7



Étude qualité Douze aval / Estampon

2017 - 2019

Bilan des 3 années de suivi et conclusions de l'étude :

- . *Bref rappel du contexte de l'étude*
- . *Présentation des résultats des 3 années de suivi*
- . *Conclusions de l'étude et avis du comité de pilotage*



Département
des Landes



Institution Adour - 38 rue Victor Hugo - 40025 MONT-DE-MARSAN CEDEX - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46 - Mail : secretariat@institution-adour.fr
www.institution-adour.fr - Membre de l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin

8

Étude qualité Douze aval / Estampon

Rappel : Historique et contexte

- Projets du groupe Aqualande (agrandissement site Sarbazan + projet nouvelles piscicultures) → suivi hydrobiologique réalisé en 2015 suite à une demande DDTM, dans le cadre du PAOT

Les résultats présentés ont montré :

- la nécessité de déterminer plus finement l'origine des pollutions
- la nécessité d'une **étude portée et partagée par le plus grand nombre**

- L'étude répondrait aussi aux objectifs de plusieurs dispositions du SAGE Midouze :

C2P1. Réduire la pollution des exploitations d'élevage

C2P2. Améliorer les pratiques d'utilisation des produits phytosanitaires en zones agricoles et forestières

D1P2. Adapter les rejets de STEP à la sensibilité du milieu naturel

D2P3. Evaluer et réduire l'impact des piscicultures sur la qualité des cours d'eau

Objectifs de l'étude

- Mener de nouvelles campagnes d'analyses pour déterminer plus finement l'origine des pollutions sur les bassins versants de la Douze aval, de l'Estampon et de leurs affluents
- En ressortir une analyse des pressions existantes sur le bassin

Durée : 3 ans
2017 à 2019



Institution Adour - 38 rue Victor Hugo - 40025 MONT-DE-MARSAN CEDEX - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46 - Mail : secretariat@institution-adour.fr
www.institution-adour.fr - Membre de l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin

9



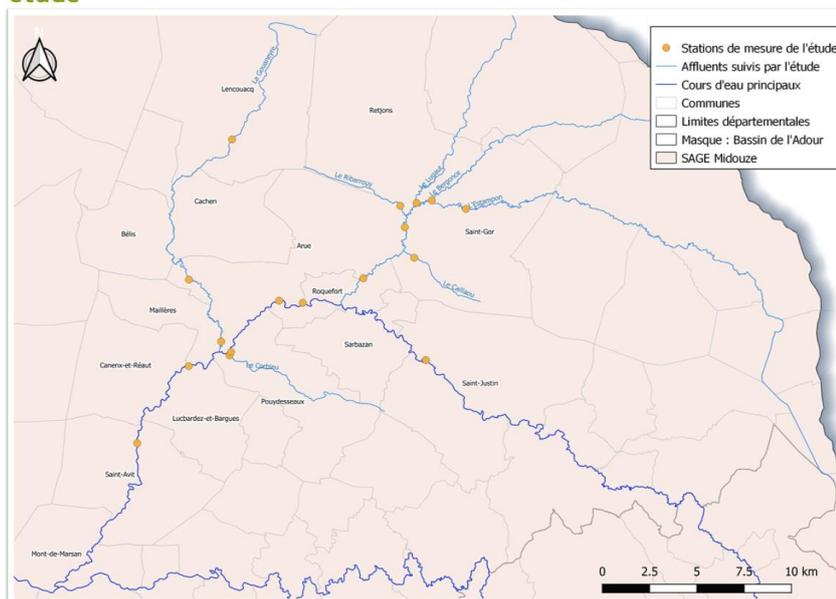
Étude qualité Douze aval / Estampon

Présentation de la zone d'étude

➤ **Bassin versant de l'Estampon :**
depuis la commune de Saint-Gor jusqu'à l'amont de Roquefort

➤ **Sous-bassin aval de la Douze :**
depuis la commune de Saint-Justin jusqu'à la commune de Saint-Avit

➤ **17 stations suivies :**
dont 1 station du CD40 et 2 stations de l'AEAG



Institution Adour - 38 rue Victor Hugo - 40025 MONT-DE-MARSAN CEDEX - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46 - Mail : secretariat@institution-adour.fr
www.institution-adour.fr - Membre de l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin

10

Étude qualité Douze aval / Estampon

Paramètres suivis entre 2017 et 2019

Pour chaque station :

➤ 6 campagnes annuelles de mesures physico-chimiques

Bilan de l'oxygène	O2 dissous (mg/L)
	Saturation O2 (%)
	DBO5 (mg/L)
Température	DBO5 (mg/L)
	Température (°C)
Nutriments	COD (mg/L)
	Orthophosphates (mg/L)
	Phosphore total (mg/L)
	Ammonium (mg NH4/L)
Acidification	Nitrites (mg/L)
	Nitrates (mg/L)
	pH min (uPH)
Salinité	pH max (uPH)
	Conductivité (µS/cm)

➤ 1 campagne annuelle pour les indices biologiques :

- Diatomées (IBD)
- Macroinvertébrés (I2M2)
- Macrophytes (IBMR) (Estampon et affluents uniquement)



Institution Adour - 38 rue Victor Hugo - 40025 MONT-DE-MARSAN CEDEX - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46 - Mail : secretariat@institution-adour.fr
www.institution-adour.fr - Membre de l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin

11

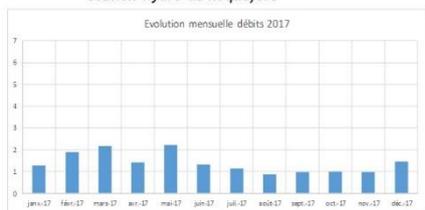


Étude qualité Douze aval / Estampon

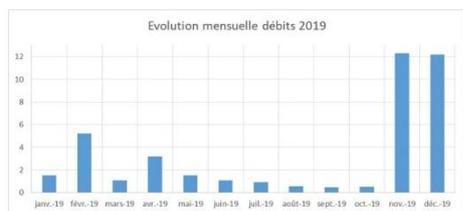
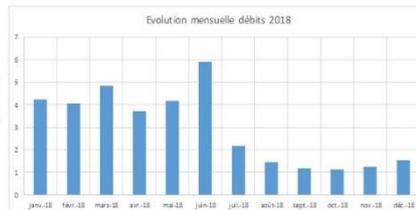
Résultats de l'étude - bassin versant de la Douze

! À considérer lors de la lecture des résultats : les conditions hydrologiques de chaque année de suivi

Station hydro de Roquefort



➤ 2018 plus humide que 2017 : effet de dilution à prendre en compte



➤ 2019 : année intermédiaire sur l'ensemble (attention à l'échelle sur ce graphique)

Constat identique sur l'Estampon



Institution Adour - 38 rue Victor Hugo - 40025 MONT-DE-MARSAN CEDEX - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46 - Mail : secretariat@institution-adour.fr
www.institution-adour.fr - Membre de l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin

Résultats des campagnes 2017-2018-2019 : Bassin versant de l'Estampon

- 6 stations de mesure
- 3 affluents contrôlés : le Bergonce, le Ribarrouy et le Caillaou

Classe de qualité (état physico-chimique et biologique)

- Très bon
- Bon
- Moyen
- Médiocre
- Mauvais

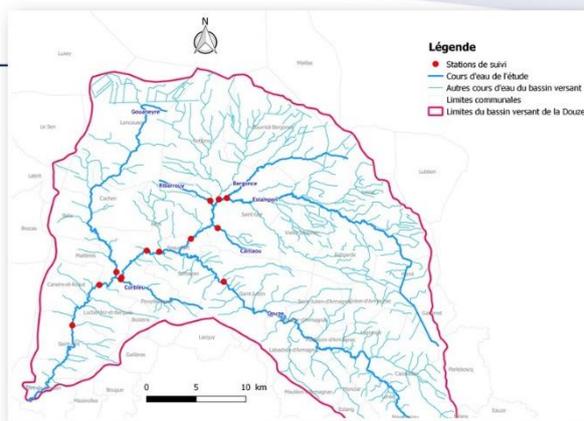
Paramètres déclassants :

Physico-chimie :

- N : nutriments
- COD : carbone organique dissous

Biologie :

Parmi les 3 compartiments étudiés : invertébrés, diatomées et macrophytes



	Bassin versant : Estampon																	
	Le ru de Bergonce au niveau de Retjons			L'Estampon au niveau de Retjons			Le Ru de Ribarrouy au niveau d'Arue			L'Estampon à Retjons Aval éloigné de Cardine			Le Ru de Caillaou au niveau de Saint-Gor			L'Estampon au niveau d'Arue		
	2017	2018	2019	2017	2018	2019	2017	2018	2019	2017	2018	2019	2017	2018	2019	2017	2018	2019
Etat physico-chimique	N	N	N	N	N	N-O			O (Acidification)			N			O	N		O
Etat biologique	Diatomées / macrophytes	Diatomées / macrophytes	Diatomées / macrophytes	Invertébrés / macrophytes	Macrophytes	Macrophytes					Diatomées / macrophytes	Macrophytes	Diatomées	Diatomées	Diatomées / macrophytes	Diatomées / macrophytes	Diatomées	Invertébrés / diatomées / macrophytes



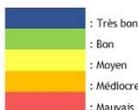
Institution Adour - 38 rue Victor Hugo - 40025 MONT-DE-MARSAN CEDEX - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46 - Mail : secretariat@institution-adour.fr
www.institution-adour.fr - Membre de l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin



Résultats des campagnes 2017-2018-2019 : Bassin versant de la Douze

- 8 stations de mesure
- 2 affluents contrôlés : la Gouaneyre et le Corbleu

Classes de qualité
(état physico-chimique et biologique)



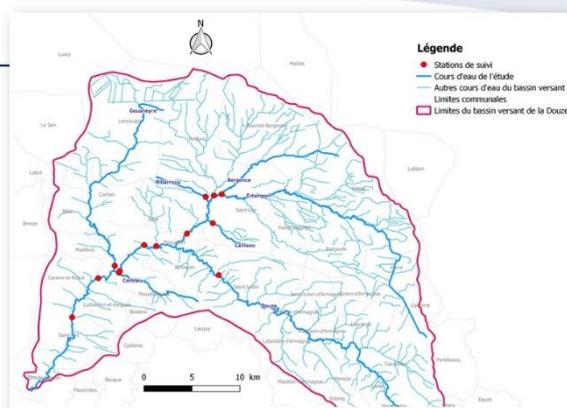
Paramètres déclassants en 2019 :

Physico-chimie :

- COD : carbone organique dissous → pic en novembre lié à une crue
- Phosphore total

Biologie :

Parmi les 3 compartiments étudiés : principalement les diatomées, parfois avec les invertébrés



	Bassin versant : Douze																										
	La Douze au niveau de Saint-Justin			La Douze en aval de Roquefort			La Douze au niveau d'Arue			La Douze en aval d'Arue			Le ru de Corbleu au niveau de Pouydesseaux			La Gouaneyre au niveau de Maillères			La Douze au niveau de Lucbardez-et-Barques			La Douze au niveau de Saint-Avit					
	2017	2018	2019	2017	2018	2019	2017	2018	2019	2017	2018	2019	2017	2018	2019	2017	2018	2019	2017	2018	2019	2017	2018	2019			
Etat physico-chimique	N-O		N-O			O			N-O			N-O			O	N		O	N		O			O			N-O
Etat biologique	Invertébrés / diatomées	Invertébrés / diatomées	Invertébrés / diatomées	Diatomées	Invertébrés / diatomées	Diatomées	Diatomées	Diatomées	Diatomées	Diatomées	Diatomées	Diatomées	Diatomées	Diatomées	Diatomées	Diatomées	Diatomées	Diatomées	Invertébrés / diatomées	Diatomées	Diatomées	Diatomées	Diatomées	Diatomées	Diatomées	Diatomées	Invertébrés / diatomées



Institution Adour - 38 rue Victor Hugo - 40025 MONT-DE-MARSAN CEDEX - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46 - Mail : secretariat@institution-adour.fr
www.institution-adour.fr - Membre de l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin

14

Étude qualité Douze aval / Estampon

Résultats et pressions identifiées

Bassin versant de l'Estampon :

- Entre Saint-Gor et Retjons : dégradation de 2 indices biologiques (macrophytes et macroinvertébrés) pourrait être causée par des apports provenant de la pisciculture de Cardine
- Des apports en nitrates provenant des ruisseaux de Tazie, de Caillaou et de Nabias pourraient être dus à la présence d'élevages de volailles et de cultures (notamment de maïs)
- La dégradation de l'indice IBD (diatomées) en aval éloigné de la pisciculture s'explique à la fois par les apports en nitrates (élevages et cultures) et en matières organiques (pisciculture)

On note par ailleurs une amélioration entre 2018 et 2019 pour ce paramètre, pouvant être la conséquence des actions portées par Aqualande sur la lagune de décantation.

- À noter également :

Diminution du phosphore total, de l'ammonium et nitrites entre 2017 et 2019 et, à l'inverse, augmentation des nitrates sur cette même période



Institution Adour - 38 rue Victor Hugo - 40025 MONT-DE-MARSAN CEDEX - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46 - Mail : secretariat@institution-adour.fr
www.institution-adour.fr - Membre de l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin

15



Résultats et pressions identifiées

Bassin versant de la Douze aval :

- Entre l'aval d'Arue et Lucbardez-et-Bargues : dégradation de 2 indices biologiques (macroinvertébrés et diatomées) pourrait être causée par des apports en matières et organiques et nutriments provenant de la Gouaneyre (piscicultures, ANC non-conforme et cultures) et/ou du Corbleu (élevages)
- La dégradation du paramètre biologique IBD s'observe également en d'autres endroits :
 - À l'aval de Roquefort, conséquence d'apports en matières azotées et phosphorées pouvant provenir de la STEP et/ou de l'Estampon ;
 - Au niveau d'Arue, conséquence d'apports en nutriments et matières organiques pouvant provenir des sites industriels sur le bassin de la Téoulère et d'installations d'ANC non-conformes ;
 - En aval d'Arue, sans que l'on puisse en identifier l'origine.
- À noter également :
Une nouvelle fois, on observe une diminution du phosphore total entre 2017 et 2019 et, à l'inverse, une augmentation des nitrates.



Dégradation du paramètre IBD (diatomées) : quelles sont les causes à l'échelle des sous-bassins ?

Pour déterminer les causes de dégradations, des analyses statistiques ont été menées :

- Certains paramètres physico-chimique sont corrélés à la dégradation de l'IBD : l'ammonium, le phosphore total, les matières organiques, les nitrites, les orthophosphates et l'azote Kjeldahl
- En complément, des corrélations ont été recherchées avec les différents types d'occupation du sol. L'analyse démontre l'influence :
 - des zones industrielles ou commerciales et installations publiques
 - des landes et broussailles
 - des équipements sportifs et de loisirs
 - des forêts et végétations arbustives en mutation
 - et enfin des vignobles
-  Résultats statistiques à prendre avec précaution du fait de la faiblesse du jeu de données
- Des causes de dégradations ont pu être identifiées à l'échelle des stations, mais il est beaucoup plus difficile de cibler l'origine des pressions à l'échelle des sous-bassins



Étude qualité Douze aval / Estampon

Remarques du comité de pilotage aux questions soulevées

➤ *A-t-on répondu aux objectifs de l'étude ?*

L'étude offre des éléments de réponse mais le jeu de données reste trop faible pour identifier de façon fine et certaine l'origine des pollutions. En l'état, on peut simplement admettre que les dégradations observées sont la conséquence de multiples pressions.

➤ *Faut-il envisager la création et l'animation d'un groupe de travail dédié à la recherche et la mise en œuvre de solutions ?*

- L'étude ayant montré ses limites, l'agence de l'eau Adour-Garonne est favorable à l'animation d'un GT dédié.
- Elle reste également valorisable dans le cadre du PAOT animé par la DDTM.
- La DREAL estime en revanche qu'un suivi plus poussé sur l'indice biologique I2M2 (macroinvertébrés) serait intéressant.

➤ *Faut-il mettre en place un suivi plus sectorisé ? (au regard des conclusions de l'étude)*

- Un suivi des stations permanentes (1 station AEAG, 2 stations CD40) pourrait être assuré par un GT.
- Un autre GT pourrait être force de proposition pour la mise en place d'actions ou pour l'impulsion d'une dynamique territoriale.
- La valorisation dans le diagnostic du PTGE Douze et la dynamique du GT pourront amorcer la concertation du PTGE.

Le sujet mérite-t-il de s'inscrire dans une commission thématique ou dans un groupe de travail spécifique dans le cadre de la révision du SAGE ?

Échanges



Institution Adour - 38 rue Victor Hugo - 40025 MONT-DE-MARSAN CEDEX - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46 - Mail : secretariat@institution-adour.fr
www.institution-adour.fr - Membre de l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin

18



Étude qualité des eaux sur le Midour

Intégration des réservoirs de soutien d'étiage dans le bassin versant du Midour



Institution Adour - 38 rue Victor Hugo - 40025 MONT-DE-MARSAN CEDEX - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46 - Mail : secretariat@institution-adour.fr
www.institution-adour.fr - Membre de l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin

19

PROJET DE TERRITOIRE DU Midour Étude de la qualité des eaux du bassin versant du Midou(r)

Contexte

Programme d'actions du PTGE Midour : fiche

CMU2

- Problématiques de **qualité et de gestion quantitative des eaux des cours d'eau** en lien avec la **présence d'ouvrages de réalimentation** (soutien d'étiage et compensation des prélèvements).
- Étude pluriannuelle (a minima 3 ans) : apprécier l'**intégration des 5 réservoirs de soutien d'étiage** propriétés de l'IA sur le territoire du Midour (fonctionnement des réservoirs, impact de leurs bassins versants amont et impact potentiel des réservoirs à l'aval).

Objectif global : **Limitation de l'impact des réservoirs de soutien d'étiage sur les cours d'eau à l'aval, mais également limitation de la dégradation des lacs par les apports des bassins versants amont.**

⇒ **amélioration collective de la gestion qualitative de la ressource en eau sur le bassin versant du Midour.**



Institution Adour - 38 rue Victor Hugo - 40025 MONT-DE-MARSAN CEDEX - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46 - Mail : secretariat@institution-adour.fr
www.institution-adour.fr - Membre de l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin

20



Organisation mise en place pour le suivi de l'action

Animation

Institution Adour - Service
Ressource en eau

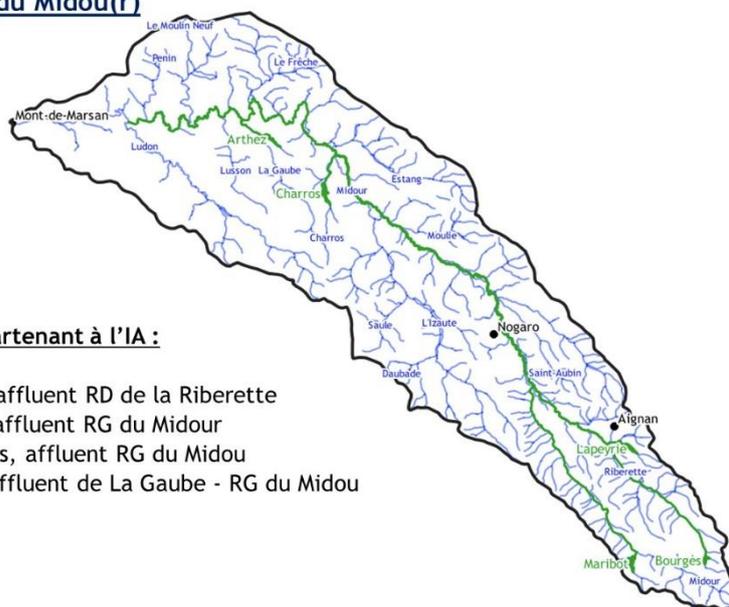
Suivi par un groupe technique

DDTM40, DDT32, OFB-SD40, OFB-SD32, Agence de l'Eau Adour-Garonne, Départements 40 et 32, Syndicat du Midou et de la Douze, Syndicat Mixte des Bassins Versants Midou-Douze, fédérations départementales de pêche 40 et 32, chambres d'agriculture 40 et 32

➔ Présentation des principales étapes et des résultats au **comité de suivi du PTGE Midour** et à la **CLE du SAGE Midouze**



Le territoire : le bassin versant du Midou(r)

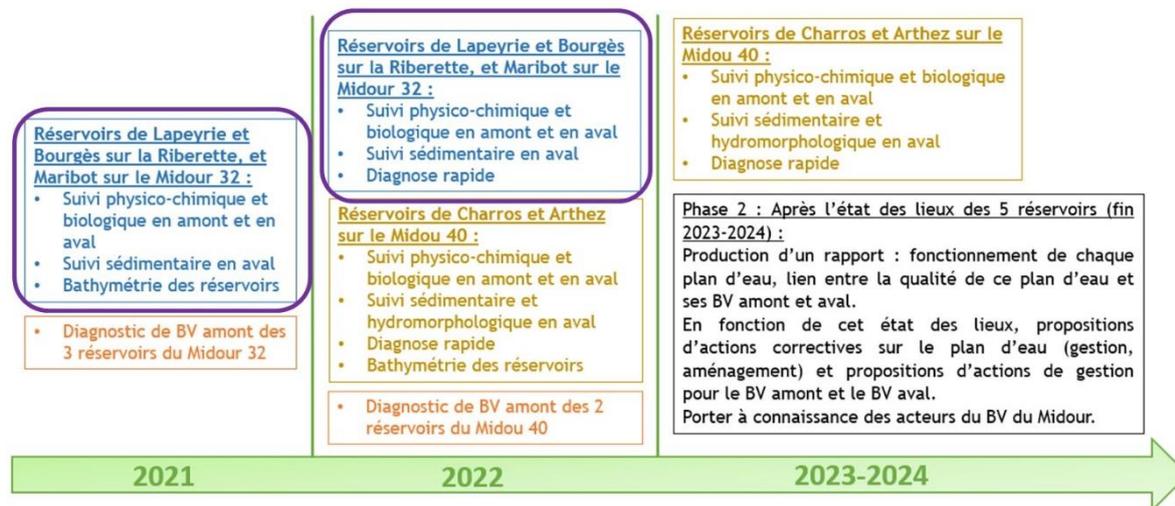


5 réservoirs de soutien d'étiage appartenant à l'IA :

- Bourges (32) : Riberette
- Lapeyrie (32) : ruisseau du Reillon, affluent RD de la Riberette
- Maribot (32) : ruisseau de Maribot, affluent RG du Midou
- Charros (32-40) : ruisseau de Charros, affluent RG du Midou
- Arthez (40) : ruisseau de Hartaou, affluent de La Gaube - RG du Midou



Programmation et mise en œuvre de l'action CMU2



Étude de la qualité des eaux du Midour gersois

Caractérisation des trois réservoirs :

Réalisation de la diagnose rapide (dont phytoplancton - IPLAC) des 3 réservoirs : 4 campagnes en février-mars, mai-juin, juillet-août et septembre-octobre 2022.

Bathymétrie réalisée par la Fédération de pêche du Gers début 2021.



Réservoir de Maribot
commune de Beaumarchés (32) :



Réservoir de Bourgès
communes de Louslitges et Gazax-et-Baccarisse (32) :

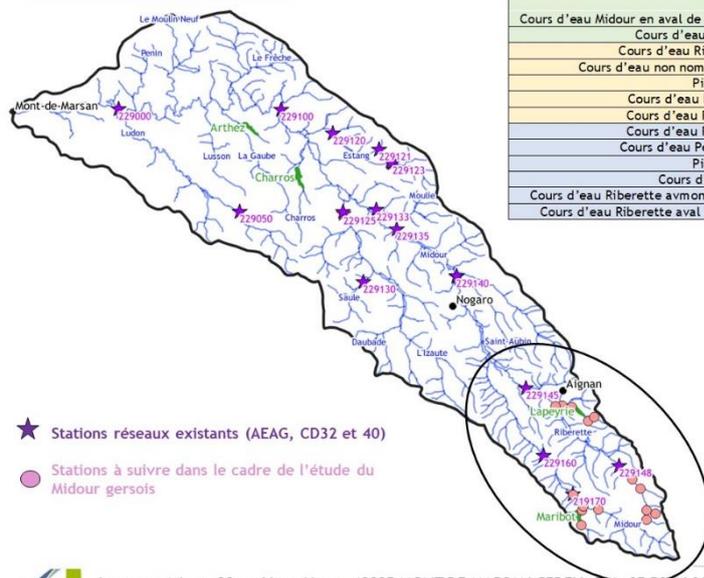


Réservoir de Lapeyrie
commune d'Aignan (32) :



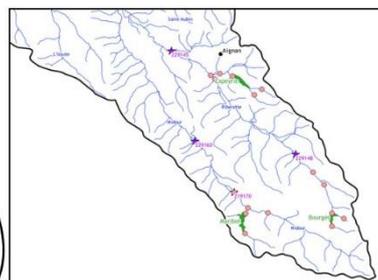
PROJET DE TERRITOIRE DU **Midour** Étude de la qualité des eaux du bassin versant du Midou(r)

Stations en cours d'eau :



- ★ Stations réseaux existants (AEAG, CD32 et 40)
- Stations à suivre dans le cadre de l'étude du Midour gersois

Intitulé Station	Code Station	Barrage associé
Cours d'eau Maribot amont barrage	MAR1	MARIBOT
Pied barrage	MAR2	
Cours d'eau Midour en amont de la confluence avec cours d'eau Maribot	MAR3	
Cours d'eau Midour en aval de la confluence avec cours d'eau Maribot	MAR4	
Cours d'eau Midour aval éloigné	MAR5	
Cours d'eau Riberette amont barrage	BOURG1	BOURGES
Cours d'eau non nommé rive droite amont barrage	BOURG2	
Pied barrage	BOURG3	
Cours d'eau Riberette aval proche	BOURG4	
Cours d'eau Riberette aval éloigné	BOURG5	
Cours d'eau Reillon amont barrage	LAP1	LAPEYRIE
Cours d'eau Pelleport amont barrage	LAP2	
Pied barrage	LAP3	
Cours d'eau Reillon aval	LAP4	
Cours d'eau Riberette avmont confluence avec cours d'eau Reillon	LAP5	
Cours d'eau Riberette aval confluence avec cours d'eau Reillon	LAP6	



Institution Adour - 38 rue Victor Hugo - 40025 MONT-DE-MARSAN CEDEX - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46 - Mail : secretariat@institution-adour.fr
www.institution-adour.fr - Membre de l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin

25

PROJET DE TERRITOIRE DU **Midour** Étude de la qualité des eaux du bassin versant du Midou(r)

Physico-chimie des cours d'eau amont et aval des réservoirs (juin 2021 à juin 2023)



Ribierette en amont du lac de Bourges - mars 2021

	Stations en amont des réservoirs	Stations en aval des réservoirs
Paramètres	Oxygène dissous, taux de saturation en O ₂ , DBO5, Carbone Organique Dissous, MES, NH ₄ ⁺ , NO ₃ ⁻ , NO ₂ ⁻ , température, conductivité, pH, PO ₄ ³⁻ , Phosphore total	
Fréquence	1 mesure par mois	2 mesures par mois de juin à novembre (étiage) - 1 mesure par mois de décembre à mai (hors étiage)

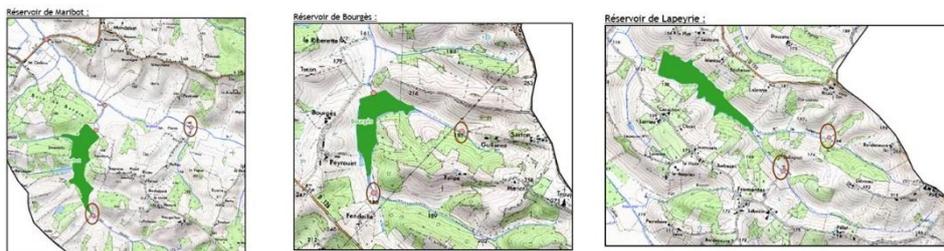


Institution Adour - 38 rue Victor Hugo - 40025 MONT-DE-MARSAN CEDEX - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46 - Mail : secretariat@institution-adour.fr
www.institution-adour.fr - Membre de l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin

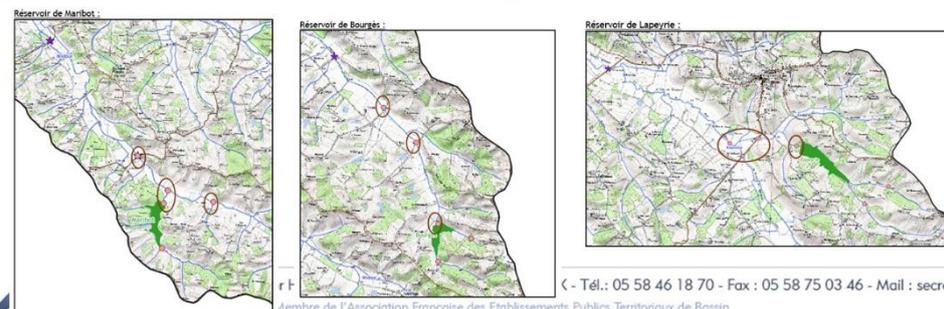
27



Localisation des stations en amont des réservoirs :



Localisation des stations en aval des réservoirs :



© - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46 - Mail : secretariat@institution-adour.fr

Membre de l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin

28

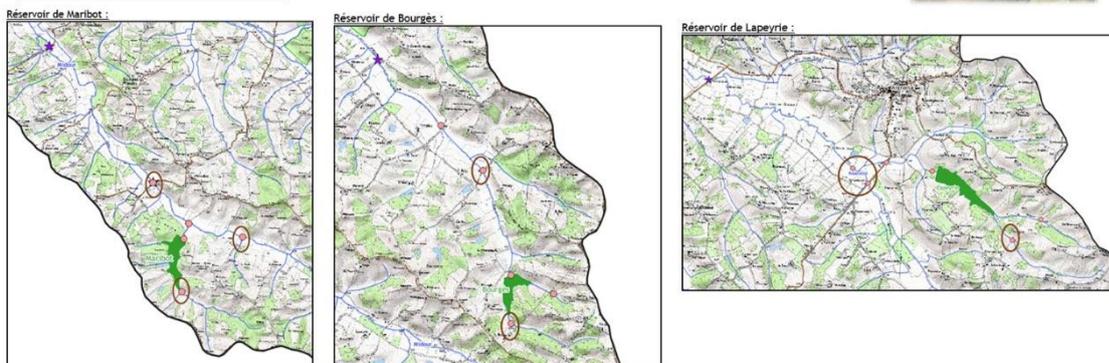
Biologie des cours d'eau (2021-2022)

Paramètres	Fréquence
Invertébrés - I2M2	1 mesure par an : juin-juillet
Diatomées - IBD	
Poissons - IPR	



Maribot en amont du lac de Maribot - mars 2021

Localisation des stations :



Institution Adour - 38 rue Victor Hugo - 40025 MONT-DE-MARSAN CEDEX - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46 - Mail : secretariat@institution-adour.fr
www.institution-adour.fr - Membre de l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin

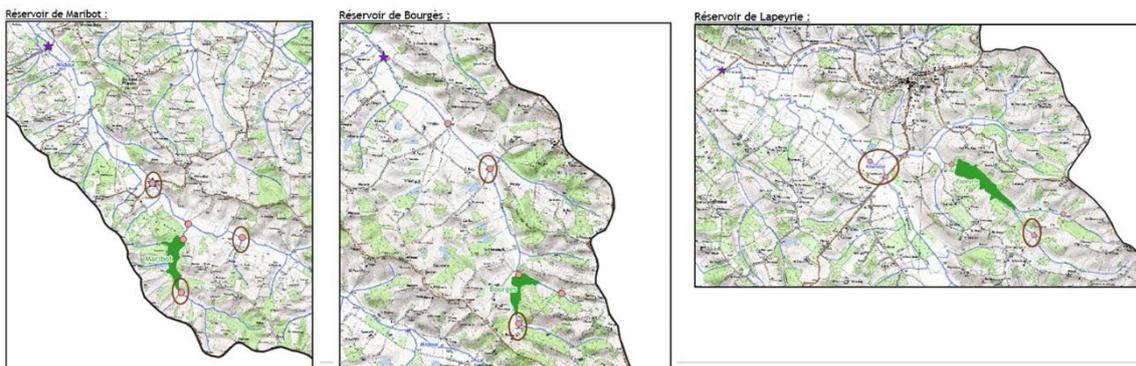
29



Suivi sédimentaire des cours d'eau (juin 2021 à juin 2023)

	Suivi	Fréquence
Suivi du dépôt sédimentaire	Vérification visuelle du colmatage du fond du lit, analyse granulométrique et sédimentologique, suivi in situ	En novembre (post réalimentations) et en mai (post crues) + suivi des dépôts pendant les réalimentations
Analyses sur les sédiments	Perte au feu, aluminium, fer, manganèse, carbone organique	2 fois par an : post crues et post réalimentations

Localisation des stations :



Déroulement de l'étude :

- Analyse complétée avec les suivis antérieurs menés par l'IA ou des données d'autres maîtres d'ouvrage.
- Utilisation des données de débits des lâchers des 3 barrages et débits mesurés sur les stations hydrométriques.
- Bancarisation des données - Application Système Qualité des Eaux.

Délai d'exécution estimé à 28 mois.

3 Réunions : 1 réunion de lancement courant juin 2021 (groupe technique) ; présentation de la 1^{ère} année de suivi courant juillet/août 2022 ; remise du rapport de suivi complet au plus tard fin juillet 2023 (présentation au groupe technique en septembre 2023).

Rendus :

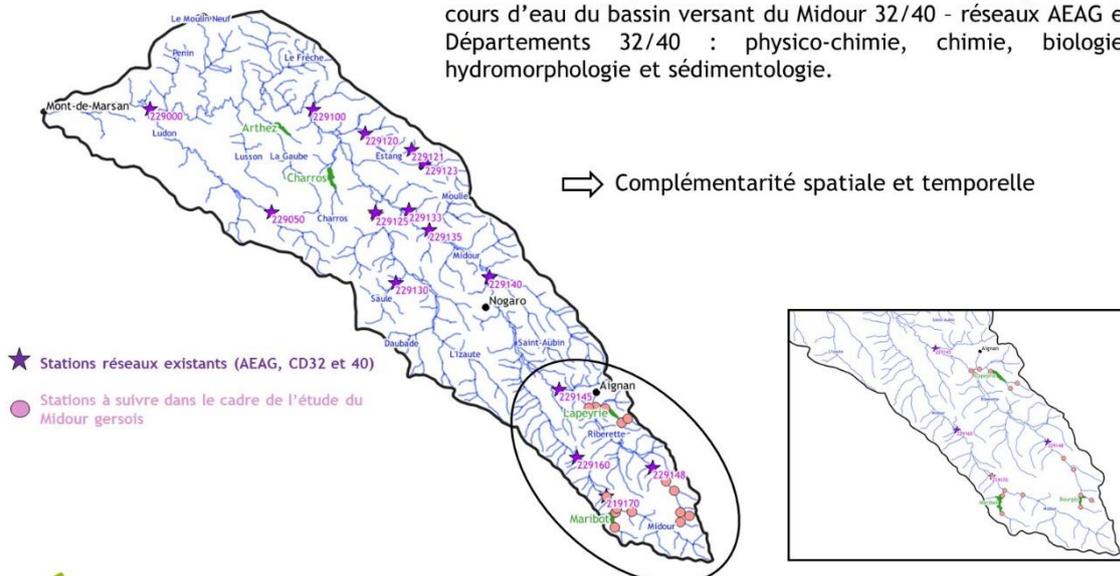
Un rapport complet pour chaque réservoir : qualifier l'état du plan d'eau et sa caractérisation + approche de suivi des bassins versants amont et aval et des deux cours d'eau Midour et Riberette

> analyser l'influence potentielle du réservoir sur le fonctionnement du bassin versant aval, mais également l'influence de la qualité des eaux entrantes sur la qualité et le fonctionnement du réservoir.



Bibliographie

Inventaire et récupération des données de suivi de la qualité des cours d'eau du bassin versant du Midou 32/40 - réseaux AEAG et Départements 32/40 : physico-chimie, chimie, biologie, hydromorphologie et sédimentologie.



Institution Adour - 38 rue Victor Hugo - 40025 MONT-DE-MARSAN CEDEX - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46 - Mail : secretariat@institution-adour.fr
www.institution-adour.fr - Membre de l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin

34

Prochaines échéances

- Juin 2021 : mise en œuvre du suivi des lacs et cours d'eau gersois
- Avril à août 2021 : diagnostic des bassins versants amont des réservoirs gersois
- Second semestre 2021 : définition du suivi des lacs et cours d'eau landais



Amont du lac de Maribot - mai 2014 et mars 2021

Échanges



Institution Adour - 38 rue Victor Hugo - 40025 MONT-DE-MARSAN CEDEX - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46 - Mail : secretariat@institution-adour.fr
www.institution-adour.fr - Membre de l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin

35



Appel à projets « restauration des ZH »

2021 - 2024

→ Vidéo de présentation de l'AAP

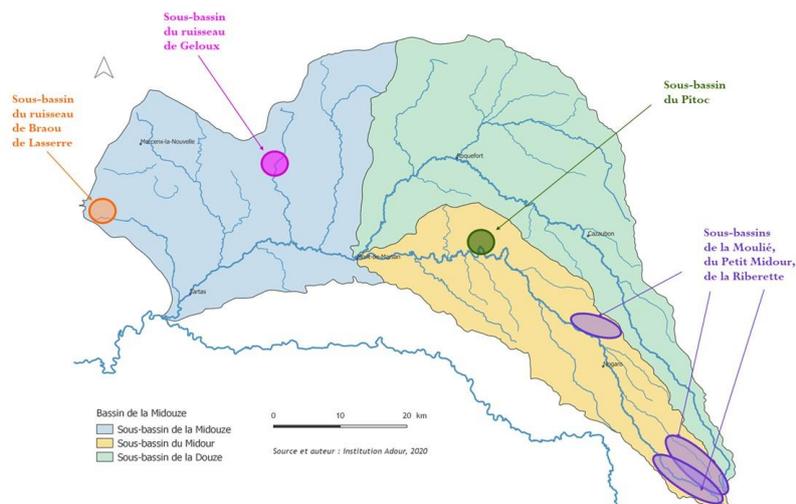


Institution Adour - 38 rue Victor Hugo - 40025 MONT-DE-MARSAN CEDEX - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46 - Mail : secretariat@institution-adour.fr
www.institution-adour.fr - Membre de l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin

36

Appel à projets « restauration des ZH »

- 6 sites retenus
- 4 volets opérationnels
- 1 volet de coordination, suivi et de valorisation des actions
- 4 partenaires mobilisés
- Coût total de 375 340 € HT



Institution Adour - 38 rue Victor Hugo - 40025 MONT-DE-MARSAN CEDEX - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46 - Mail : secretariat@institution-adour.fr
www.institution-adour.fr - Membre de l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin

37



Appel à projets « restauration des ZH »

Nature coût	VOLET 1	VOLET 2	VOLET 3	VOLET 4	VOLET TRANSVERSAL	TOTAL
Animation Expertise technique	117 750 € HT	17 600 € HT	4 800 € HT	/	19 200 € HT	159 350 € HT
Travaux	92 000 € HT	26 490 € HT	30 000 € HT	16 000 € HT	/	164 490 € HT
Suivi	20 000 € HT	18 250 € HT	10 250 € HT	3 000 € HT	/	51 500 € HT
TOTAL	229 750 € HT	62 340 € HT	45 050 € HT	19 000 € HT	19 200 € HT	375 340 € HT



Échanges



Institution Adour - 38 rue Victor Hugo - 40025 MONT-DE-MARSAN CEDEX - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46 - Mail : secretariat@institution-adour.fr
www.institution-adour.fr - Membre de l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin

38

MERCİ DE VOTRE ATTENTION

Réservoir de Maribot - août 2020



Prairie humide au Braou - janvier 2021



Institution Adour - 38 rue Victor Hugo - 40025 MONT-DE-MARSAN CEDEX - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46 - Mail : secretariat@institution-adour.fr
www.institution-adour.fr - Membre de l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin



Compte-rendu CLE Midouze -29 avril 2021